VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOTS DU PREMIER DISTRICT.

Succession de John H. Fallon, No 83,173.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 août 1907, signé par l'Hon. J. W. B. Sommerville, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, et à moi adressé, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, je procéderai de vendre JEUDI, le 26 septembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La moitié d'un intérêt dans deux terrains de sépulture dans le cimetière St Patrick, numérotés 22 et 24, l'ilet No 6, 12 pieds par 8 pieds.

2° Huit certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cleveland (autrefois Gasquet), Palmyre, Anthony et Bernadotte, désignés par les numéros 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, et mesurant comme suit: Les lots 2, 3, 4, 5 et 6 chacun 31 pieds 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Cleveland (autrefois Gasquet) par 127 pieds 10 pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 7 mesurant 31 pieds 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Cleveland ou Gasquet par 127 pieds 10 pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 6, et 107 pieds 8 pouces et trois lignes sur le côté du lot No 8, 17 pieds 10 pouces sur la lignes parallèles à la rue Gasquet et 28 pieds 5 pouces sur une autre ligne du fond, le lot No 8 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Cleveland ou Gasquet sur 106 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 7, 58 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 9 et 57 pieds 6 pouces sur une ligne oblique, le lot No 9 est d'une forme irrégulière et mesurant 40 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Cleveland ou Gasquet sur 86 pieds 2 pouces sur la ligne de côté du lot No 8, 70 pieds 8 pouces sur une autre ligne de côté.

3° Quatre certains lots de terre, dans le même District et ilet comme ci-dessus décrits, désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13, et mesurant comme suit:

Le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 176 sur l'autre côté, le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 125 sur l'autre côté, le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 124 sur l'autre côté, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Palmyre et Bernadotte, mesurant 71 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre par 101 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

4° Un certain lot irrégulier avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 845, borné par les rues Canal, Cleveland et Anthony, formant un triangle 92 pieds sur une ligne de côté le plus près de la rue du Canal, commençant à un point à la rue Cleveland, 120 pieds de face à la rue St Anthony.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour 1907 et payer pour l'acte de vente pardevant E. T. Florence notaire, et de déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LIONEL M. RICAU
Encanteur.

25 août—25—sep 1 8 15 22 26

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE PIERRE AUGUSTE BONNET.

1823-25 rue Robertson entre les rues St-Antoine et Bourbon.

No 83,336—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Div. B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 11 septembre 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté le 2 août 1907, pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson ou St Jean Baptiste, Bagatelle, St Antoine et Claiborne, ladite portion de terre mesurant 40 pieds de face à la rue Robertson ou St Jean Baptiste, sur une profondeur de 82 pieds 5 pouces entre lignes parallèles, acquises par le défunt d'après un acte pardevant A. Dreyfous, notaire le 17 mars 1880 et aussi comme légataire universel de sa femme, d'après un jugement rendu dans sa succession, No 36,922 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an, la portion à crédit de ladite vente sera représentée par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de "non aliénando" et toutes les clauses habituelles de sécurité, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de poursuite. Ladite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets. L'acquéreur devra payer au dessus du prix d'adjudication les taxes d'Etat de 1907 et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication et ne pas avoir droit au loyer qu'à partir du passage de l'acte d'acquisition. Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.

Roger Mounier, avocat. 11 août—11 18 25—sept 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michel Klair ou Michel Claier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.—No 83 106

No 537 RUE BOLIVAR, ENTRE GRAVIER ET PERDIDO,

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 18 de septembre 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 7 août 1907 pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Gravier, Bertrand et Perdido, désigné par le No 29, sur un plan de C. A. Hedin, ingénieur civil, daté le 22 mai 1850, déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire dans cette ville, comme plan No 9.

Ledit lot de terre mesure d'après ledit plan 30 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds et 7 pouces.

Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de Smithson H. Davis, Jr. d'après un acte pardevant James Fahey, notaire public, le 29 septembre 1874 enregistré au Bureau des Hypothèques, livre 102, page 498.

Termes—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de ville et d'Etat de 1907.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, N. P., aux frais de l'acquéreur.

J. B. Grisage, avocat. 11 août—11 15 18 25—sept 1 8 11

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE D'ACQUERIR UNE PROPRIETE RAPPORTANT DES REVENUS IMPORTANTS AVEC CHANCE DE SPECULATION FUTURE

BELLE LOCALITE POUR UNE FABRIQUE

Cent vingt sept pieds de face à la rue Perdido, et formant l'encoignure de la rue Franklin sur une profondeur d'environ 112 pieds et contenant

LA PROPRIETE EN BRIQUES, CONNUE COMME Nos 1301-3-5-7-9-11-13 et 15 RUE PERDIDO.

JEUDI, LE 3 OCTOBRE 1907,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 82,244, jugement lu et rendu en cour ouverte le 19 août 1907 et signé le 23 août 1907, dans l'affaire de la Lumber State Land Co., Ltd. vs Joseph et Willie Doyle, mineurs, à savoir—

1° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Premier District de la Ville Orléans, dans l'ilet 333 borné par les rues Perdido, Franklin, Liberté et Gravier, désignée par la lettre A, formant l'encoignure des rues Perdido et Franklin, et mesurant d'après ledit plan annexé de Geo. De Armas, voyer, soixante deux pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Perdido, cent douze pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Franklin, cent onze pieds, sept pouces et sept lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et quarante sept pieds, trois pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine, ladite portion de terre étant composée du tout des lots originaux Nos 1 et 2 et de la portion au devant du lot original No onze. Les améliorations sont connues comme 1301-3-5 et 7 rue Perdido.

2° Une autre portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet comme la propriété ci-dessus décrite et contiguë, désignée par la lettre B sur un devis dressé par Geo De Armas, voyer, et mesurant soixante cinq pieds quatre pouces de face à la rue Perdido, cent onze pieds sept pouces sept lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot A ci-dessus décrit: sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Liberté il a une première profondeur de quatre vingt quatre pieds onze pouces quatre lignes, de là à un angle droit sur une ligne courant vers la rue Liberté et parallèle à la rue Perdido, une autre largeur de onze pieds, cinq pouces et six lignes de la une autre profondeur de vingt sept pieds sur une ligne oblique courant vers la rue Gravier, et de là sur une ligne de fond une largeur courant jusqu'à la ligne de côté la séparant du lot A de quatre vingt cinq pieds cinq pouces, composé du tout des lots 3 et 4 et du fond du lot onze ci-dessus mentionné. Les améliorations sont connues comme Nos 1309-11 13 et 15 rue Perdido.

Conditions—Comptant, les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant notaire, et de payer une somme égale au montant des taxes de ville et d'Etat 1907, un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

F. Rivers Richardson, avocat pour la demanderesse.

1 sept—1 8 15 22 29—oct 1 3

AUX BOULANGERS.

LA BONNE FARINE FAIT LE BON PAIN.

Les meilleures qualités de farine dans le Sud aujourd'hui sont offertes par

BROWDER FRERES,

Phone 4336 Main. 314 rue Magasin.

J. E. BAILEY, Commis-voyageur. J. T. BUDDECKE, Vendeur en ville.

Agents pour la vente du Hubbard's Superlative Minnesota Farine du Kansas. Patente de la Louisiane, "Oven Lifter," Sweet Crumb & Big K. White Satin, House Keeper's Delight 30ème—

LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE.

"LE BEAU PAYS SAPPHIRE,"

SAPPHIRE, CAROLINE DU NORD

5 Hôtels de Premier Ordre—2 Beaux Lacs; Altitude de 3.000 à 5.000 pieds pas de Moustiques, pas de Malaria. Les Tuberculeux ne sont pas reçus à l'Hôtel.

Ecrire pour plus amples renseignements à

THE WOX AWAY CO. HOTELS, BREVARD.

Oliver Springs,

"Le plus recherché des Points dans les Montagnes Cumberland

De tout l'Etat, l'hôtel le mieux organisé pour y passer l'été. Situé à une très grande élévation; les soirées y sont fraîches; il n'y a pas de moustiques, pas de malaria. Neuf sources d'eaux minérales. Bâtisse neuve; éclairage électrique. Tous les agréments, tout le confort désirables. Orchestre splendide.

F. POWELL, Propriétaire. Oliver Springs, Anderson Co., Tenn.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de R. W. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,739—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par C. J. Payne et W. D. Hayne, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas P. Fenner, avocat.

10 sept—10 14 19

Succession de Joseph Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,586—Division A—Attendu que Mme O. Langenan, veuve de Joseph Hoffman, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Hoffman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. St Clair Adams, avocat.

10 sept—10 14 19

Succession de Mme Henry Eberhardt et Catherine Henrietta Eberhardt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,560—Division E—Attendu que Herman Henry Eberhardt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henry Eberhardt et Catherine Henrietta Eberhardt, décédées intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Frank McGlein, avocat. 10 sept—10 14 19

Succession de Mme Magdalena Heyd, femme de George Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83 561—Division B—Attendu que George Wagner Jr. a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Magdalena Heyd, femme de George Wagner, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno J Darneux, avocat. 7 sept—7 11 16

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

BON COTTAGE DOUBLE—QUARTIER AGREABLE.

Nos 1020-22 rue Constantinople, entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de Kate H. Ahern, femme décédée de Andrew J. Stewart.

No 37,043—Division A—Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 26 septembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 18 août 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Marango et Constantinople, ladite portion de terre mesurant trente trois pieds un pouce de face à la rue Constantinople par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et est composée du tout du lot dix-neuf, et quatre pieds du lot vingt, pris du côté près du dit lot No dix-neuf.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant sur un côté cinq chambres et sept de l'autre côté. Dans la cour se trouvent un hangar, citerne, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, représentée par des billets de l'acquéreur à sept pour cent par an d'intérêt, garantis par l'un de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer en son enchère les taxes pour l'année 1907, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jeff C. Wenck, notaire.

Dart et Herman, avocats.

25 août—25—sept 1 8 15 22 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1513 rue Nord Roman, entre Colombus et Laharpe.

New Orleans City Protective Association of New Orleans vs Lottie Schmerberg et Philip C. Schmeroerg

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,991—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus instituée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 10 octobre 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1513 rue N. Roman) et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant incluant l'usufruit alloué par la loi à Mme Lottie Brunet, veuve de Jean Schmerberg ou Schmerberg sur la part de son fils Philip C. Schmerberg en ladite propriété, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Colombus et Laharpe, et mesurant (ledit lot) environ quinze pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Roman sur environ cent pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Ryan, Gauthreaux & Shiss, avocats pour la demanderesse.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 10

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Vente Sans Réserve à l'Encan

Du Contenu Entier du

"HOME OUTFITTERS EMPORIUM"

Nos 237 et 239 rue Royale.

COMPRENANT

Ameublements de Salon, Chambre à Coucher, Salle à Manger, Vestibule, et Bibliothèque, Articles en Rotin et Bambou, Bronze, Articles en Marbre, Argent et Porcelaine, Machines à Coudre, Meubles de Bureau et nombre d'autres articles et divers

Dans l'affaire de P. J. May vs The Standard Publishing Co. Ltd.

No 82,660—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—bureau No 336 rue Carondelet—JEUDI, le 19 septembre 1907, à 11 heures a m sur les lieux Nos 237-39 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 5 septembre 1907, In Re P. J. May vs la Standard Publishing Co. Ltd, il sera vendu à l'encan au plus haut enchérisseur, à savoir: Une collection de meubles de valeur décrits l'inventaire. Conditions—Comptant.

Louis F Bryant, Esq., avocat pour le Receveur. 8 sept—8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Avec Terrain Spacieux,

2518-20 rue Willow, près Troisième.

Isa re Luverta Taylor, femme de William Taylor, versus Minerva Mitchel et al.

No 83,162—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 12 septembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 1er août 1907 et la et signé en cour ouverte le 7 août 1907, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances ci-dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow (autrefois Martin), Clara, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 1 sur un devis lithographié dudit ilet, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, un notaire en cette ville, le 20 mai 1872, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, 30 pieds 7 pouces de face à la rue Willow (anciennement Martin) par 146 pieds et 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double avec cuisine dans le fond, etc. Le voisinage s'améliore rapidement et contient toutes les commodités, tels que marchés, églises et écoles.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur. Frais de vente au frais des acquéreurs, pardevant Jno. G. Eustis, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant et Geo. W. Kendall, avocats. 11 août—11 18 25—sept 1 8 12

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, 10 OCTOBRE 1907.

Dans l'affaire Lionel E. Dupart et als vs Louis Olivier Gregoire et als.

No 83,355—Cour Civile de District, Division A.

MAGASIN ET RESIDENCE

Bâtisse simple à un étage avec deux étages dans le fond.

No 1561 rue N. Claiborne, (entre Lapeyrouse et Laharpe.)

AUSSI

La bâtisse en bois à un étage, Nos 1563-65 rue N. Claiborne.

Dans une localité désirable du Troisième District, vis-à-vis du Marché St Bernard.

Devant être vendus à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur, —En vertu d'un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A, maintenant absent en congé, rendu et lu en Cour ouverte le 28 août 1907, et signé le Cour ouverte le 30 août 1907, et à moi adressé l'offrirai de vendre JEUDI, le 10 octobre 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C dans l'ilet No 757, borné par les rues Claiborne, Laharpe, Derbigny et Lapeyrouse, sur un devis annexé à un acte de vente par les héritiers de E. P. R. de la Ferrière à L. N. Degnercy, passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, en cette ville le 23 mai 1885, d'après lequel devis ledit lot mesure dix sept pieds deux pouces six lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes sur la ligne de côté contiguë à la rue Laharpe et de cent quarante pieds quatre pouces sur une ligne oblique contiguë à la rue Lapeyrouse, soixante quatorze pieds trois pouces de largeur sur la ligne du fond. Lequel lot formant partie des lots Nos cinq et six sur un plan de Bougerol, daté 10 avril 1839, déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire en cette ville.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilot, comme celui ci-dessus décrite, étant d'une forme irrégulière et mesurant quarante-trois pieds, cinq pouces et sept lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent six pieds six pouces sur un côté et cent seize pieds dix pouces et cinq lignes sur l'autre côté; ledit lot n'a pas de largeur dans le fond.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et les actes de ventes, lesquelles seront passées pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs. L'acquéreur n'aura le droit des loyers qu'à partir du passage des actes de vente et devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication

PETER GALLAGHER, Encanteur.
Bureau No 846 rue Commune.

Charles Butler, avocat.

8 sept—8 15 22 29—oct 6 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Bridget Medler veuve de Alonzo Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,190—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Matthew H. Asbury et Ferdinand Dietz Jr, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. Henriques, avocat. 6 sept—6 10 15

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.